



## FONDS DE SOLIDARITE DE CITES UNIES FRANCE POUR LES COLLECTIVITES AFRICAINES FACE AU COVID 19

### POINT D'ETAPE

JUILLET 2020

#### Rappel de l'initiative

Face à la crise sanitaire et à la demande de ses adhérents, Cités Unies France a lancé, au mois de mars dernier, une initiative solidaire pour venir en aide aux collectivités africaines touchées. Un fonds de solidarité a été ouvert et abondé par les collectivités territoriales françaises.

#### Rappel des principes du fonds de solidarité de CUF

Face au constat de la difficile intégration des autorités locales dans l'action d'urgence et la gouvernance de l'aide humanitaire dans les pays en crise, CUF a conceptualisé et développé une nouvelle approche plaçant les autorités locales au cœur du continuum « Prévention-Urgence-Reconstruction-Développement » et a outillé cette approche avec le dispositif des **fonds de solidarité des collectivités territoriales**. Cet outil d'assistance technique et financière que les collectivités territoriales françaises et internationales (dans le cadre de l'organisation mondiale CGLU) apportent à leurs partenaires locaux confrontés à des situations de crises, a été pensé pour encourager un changement de paradigme en appuyant les principes de subsidiarité de l'action publique, de résilience des communautés affectées par des crises.

Plaidant pour la reconnaissance du chaînon « autorités locales » **dans la réponse d'urgence et la sortie de crise**, l'outil vise à soutenir les autorités locales dans le maintien ou le rétablissement de l'administration de leurs services publics de base, et ce malgré la crise affectant leur territoire et population.

Les fonds de solidarités reposent sur l'impulsion donnée par les collectivités territoriales **françaises qui souhaitent s'inscrire dans une réponse coordonnée face à une crise**. Ces collectivités constituent le premier maillon des fonds de solidarité. Elles sont les principales contributrices, et valident la nature de l'intervention, en fonction des moyens disponibles collectés.

Les fonds de solidarités de Cités Unies France sont (voir plaquette de fonds de solidarité de Cités Unies France) :

- Une action solidaire concertée de collectivités françaises pour aider les collectivités en difficulté. La mise en commun des financements et des expériences assurant un impact sur le terrain de plus grande envergure ;
- Les actions des fonds viennent aider les collectivités affectées par une crise. Les actions se concentrent dans les collectivités les plus fragiles et celles qui ont été le plus durement impactées ;
- Les actions se placent dans la phase d'aide à la réhabilitation et reflètent les besoins exprimés directement par les collectivités affectées au moment du lancement des activités.

### **Les donateurs au fonds pour l'Afrique**

Les collectivités territoriales françaises ayant exprimé le souhait de participer à cette initiative aujourd'hui :

- Choisy-le-Roi, Toulouse métropole, le département de la Loire Atlantique, Nantes Métropole, la ville de Paris, la région Occitanie, le Grand Lyon avec la ville de Lyon, Reims, Issy-les-Moulineaux, le département de la Réunion, le département Meurthe et Moselle, Saint Nazaire, la ville de Strasbourg et le département de Vienne ;

Le fonds s'élève à environ 160 000 €, selon les promesses de dons reçues à ce jour.

### **La collecte des données et point sur la situation (voir documents pays et tableau Excel de suivi)**

Selon le montant à disposition et les ressources à disposition, Cités Unies France propose d'intervenir dans un nombre restreint de pays (3 à 4) et de venir en aide à 2 ou 3 collectivités par pays. Il s'agit là d'une estimation qui prend en compte les ressources à disposition ainsi que les frais de gestion (humains et financiers) pour le suivi des actions.

Au cours du mois de juin, Cités Unies France a réalisé un travail de capitalisation des besoins afin d'identifier les trois ou quatre pays potentiellement bénéficiaires du fonds.

L'analyse se concentre sur les pays les plus touchés parmi les plus faibles en excluant les pays avec une situation sécuritaire critique qui empêcherait Cités Unies France de mener correctement son travail de suivi. En fonction de ces trois critères CUF a pu « éliminer<sup>3</sup> une vingtaine des pays et concentrer la collecte des informations sur les 27 pays restants. Sur ces 27 pays CUF a mené une enquête auprès des partenaires locaux (ambassade, réseaux des collectivités locaux, autres réseaux des collectivités, sites internet spécialisés...).

Suite à ce travail de recensement par élimination, les pays actuellement retenus et qui font encore l'objet d'un suivi par Cités Unies France sont le Kenya, la République Centrafricaine, le Ghana, le Mali, et potentiellement l'Afrique du Sud, qui a été retenu initialement car le pays où on recense le plus grand nombre de cas, et la République Démocratique du Congo. Le choix de ces pays a été justifié par les référents respectifs sur la base de critères suivants : la stabilité politique, la fragilité économique, l'impact et l'évolution de la pandémie et la réceptivité des partenaires locaux. Malgré cette première sélection, l'équipe continue de suivre de près l'actualité de l'ensemble des pays et pourra modifier la liste si besoin.

### **La première réunion du comité de donateurs (voir compte-rendu de la réunion)**

Le 10 juillet, le comité de donateurs a pu se réunir afin de valider la démarche entreprise par Cités Unies France.

Il a été acté de :

- Poursuivre la recherche et l'analyse des besoins afin d'identifier les collectivités bénéficiaires ainsi que les partenaires opérationnels dans les pays suivants :
  - Kenya ;
  - Ghana ;
  - Mali.
- Continuer à suivre l'évolution de la situation dans les pays suivants :
  - RCA ;
  - RDC ;
  - Afrique du Sud.
- Rester très attentif en ce qui concerne les pratiques et les expériences des collectivités afin de valoriser au maximum notre expérience et de la partager avec nos partenaires par la suite ;
- Continuer à explorer la typologie des actions à mener sur le terrain ;
- Prévoir une relance de notre appel aux contributions pour la rentrée et celle-ci prendra l'éventuelle résurgence de l'épidémie en compte ;
- Organiser une réunion du comité des donateurs mi-septembre ;
- Poursuivre les efforts pour une internationalisation du fonds avec la contribution de CGLU et d'autres partenaires dans le réseau mondial.

### **Les pistes pour les projets qui seront menés selon l'évolution de la situation et après identification des priorités par les collectivités partenaires bénéficiaires de l'aide (cette liste évoluera et se précisera dans le temps)**

- Renforcement d'équipements pour les centres médicaux de proximité , si ces besoins sont prioritaires pour les partenaires ;
- Meilleure sensibilisation du grand public aux enjeux du virus ;
- Soutien aux collectivités face à la fracture numérique ;
- Renforcement d'un dialogue entre partenaires (échange de bonnes pratiques) ;
- Actions de soutien aux communautés les plus fragiles dans les collectivités sélectionnées ;
- Aide alimentaire si besoin ;
- ...

## Les prochaines étapes : calendrier prévisionnel

- **Septembre** : Deuxième réunion du comité des donateurs.
  - Définition des premières actions ou besoins prioritaires en fonction du retour de terrain ;
  - Première identification des collectivités bénéficiaires
- **Octobre** : Troisième réunion du comité des donateurs.
  - Définition commune des projets à soutenir : où, quoi, avec qui ?
- **Novembre-décembre** : contractualisation avec les partenaires et définition d'un calendrier d'actions
- **Janvier** : lancement des actions